

DECRET N° 2009-392 DU 22 JUILLET 2009

portant nomination de Monsieur Evariste TAMOU
en qualité de Directeur de l'Observatoire et de
la Promotion des Réformes.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n°2008-637 du 27 octobre 2008 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2006-618 du 23 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle ;
- Sur** proposition du Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 06 mai 2009 ;

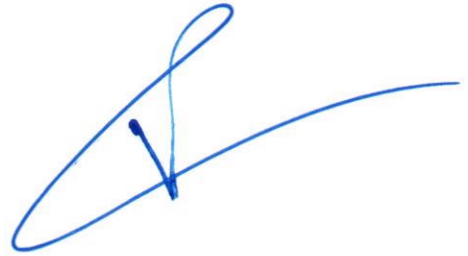
D E C R E T E :

Article 1^{er} : Monsieur Evariste TAMOU est nommé Directeur de l'Observatoire et de la Promotion des Réformes.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 juillet 2009

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



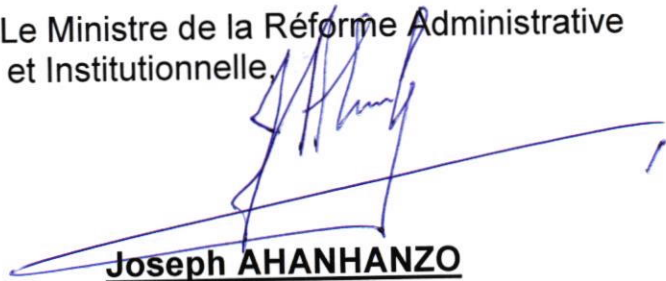
Dr. Boni YAYI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Soulé Mana LAWANI

Le Ministre de la Réforme Administrative
et Institutionnelle,



Joseph AHANHANZO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MEF 4 MRAI 4 AUTRES MINISTERES 28
SGG 4 DGBM-DCF- DGTCP- DGID- DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE 3 BCP-CSM-
IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 01 JO1.